



## **Règlement de course de la « Loire 725 » 2022**

### **Dates / horaires**

**Le départ sera donné le dimanche 19 juin 2022 à 6H à Roanne (Loire, Auvergne-Rhône Alpes) face à la caserne des pompiers, Centre d'Incendie et de Secours; point GPS 46°02'26.6"N 4°05'11.8"E.**

**L'arrivée se fera à Paimboeuf (Loire Atlantique, Pays de la Loire) face au phare de la chaussée neuve. La course sera arrêtée le samedi 25 à 22H, point GPS 47°17'25.5"N 2°01'57.3"W**

**Une règle simple : les participants pagaient au rythme du soleil à la pagaie simple ou double sans autre moyen de propulsion (moteurs, aviron voile....), de 6H à 22 h. Il sera autorisé un dépassement de 30 minutes maximum le soir sur cette plage horaire, mais ce dépassement sera reporté dès le lendemain. Exemple : *je m'arrête à 22 h12 et je ne peux pas repartir avant 6H12 le lendemain.***

### **Arrêts obligatoires**

**Pour des raisons de sécurité des barrières horaires seront appliquées.**

**Bec d'Allier Km 191: passage obligatoire avant le lundi 21 17 H**

**Orléans (Pont royal) km 365 : passage obligatoire avant le mercredi 23 10 h**

**Bouchemaine (Club Nautique) : passage obligatoire avant le vendredi 12 H**

**Le tracker fera foi.**

**3 arrêts obligatoires seront à effectuer pour vérification matérielle et médicale. Lors de ces arrêts un ravitaillement sera fourni par l'organisation de course.**

**Le premier au km 218 à la Charité sur Loire, le deuxième au km 424 à Blois et le troisième au Km 605 à Bouchemaine (Club Nautique)**

## **Embarcations / dossards / trackers**

**Embarcations acceptées : kayak K1 et K2, canoë C1 et C2, pirogue OC1 OC2 V1 V2, stand up paddle monoplace et biplace. Toutes les embarcations doivent être insubmersibles ou avec réserves de flottabilité.**

**Le nombre de dossards sera limité à 200 embarcations, dont 50 maximum en relais**

**Cette course pourra s'effectuer en relais. Les relais se feront à discrétion mais le nombre de relayeurs sera limité. Un relayeur pour chaque monoplace et 2 au maximum pour chaque biplace. Un classement spécial relais sera mis en place.**

**Chaque embarcation sera munie d'un tracker GPS fourni par « Loire 725 » afin de suivre son évolution. La durée maximale de la descente est de 7 jours soit une arrivée avant le Samedi 25 à 22 H. Une caution de 150 € sera demandée pour le tracker et le dossard et sera rendue uniquement à l'arrivée contre ces derniers. Dans le cas d'un abandon, obligation à l'équipe de se rendre à l'arrivée pour effectuer l'échange.**

## **Ravitaillement / logistique / équipements**

**Chaque participant gère comme il l'entend sa logistique, son ravitaillement ; la règle étant de repartir d'où le participant a débarqué pour faire une pause ravitaillement, passer la nuit .... Le tracker faisant foi.**

**Chaque embarcation devra avoir son équipe suiveuse à terre. Une équipe suiveuse pourra s'occuper de plusieurs embarcations. Dans ce cas, celles-ci devront restées groupées afin que l'équipe suiveuse puisse assurer le suivi et la sécurité du groupe. Le ou les relayeurs peuvent faire office d'équipe suiveuse. Tout abandon devra être communiqué à la direction de course immédiatement. Dans ce cas l'embarcation et le ou les concurrents seront pris en charge par l'équipe suiveuse.**

**Le port du gilet de flottaison aux normes FFCK pour la rivière sera obligatoire pour toutes les embarcations, y compris les SUP. Pour les stand up paddle, le port du leash sera interdit jusqu'à Bouchemaine et obligatoire de Bouchemaine à Paimboeuf.**

**Chaque embarcation devra être équipée d'un téléphone portable étanche, d'une batterie extérieure de secours chargée, et pour chaque navigant d'une couverture de survie, un siffletet d'un éclairage de type « lampe frontale » étanche.**

**Les suiveurs devront obligatoirement fournir leurs coordonnées téléphoniques.**

## **Classement / conditions d'inscription**

**Le classement se fera par catégorie d'embarcation, en femme, homme, et mixte ; idem pour les relais.**

**Si toutefois une embarcation n'atteignait pas l'arrivée dans le temps imparti, son classement se fera au nombre de kilomètres parcourus, le tracker faisant foi.**

**Les inscriptions seront ouvertes aux licenciés FFCK et FFS dont la licence est à jour avec la mention « Compétition ». Pour les non-licenciés et les étrangers il faudra justifier d'une assurance adaptée à ce type de compétition prenant en compte un rapatriement éventuel. Une prise de licence « open » sera toujours possible avec un certificat médical d'aptitude faisant mention de compétition en canoé, kayak ou stand up paddle.**

**Attention, lors de l'inscription, un curriculum vitae sportif sera demandé ; l'organisation se donnant la possibilité de refuser le candidat si elle estime le niveau ou l'expérience de ce dernier insuffisant.**

### **Tarifs par bateau :**

<b>Monoplaces personnes)</b>	<b>250 € (T-shirts, 2 repas et 3 ravitaillements pour 2</b>
<b>Biplaces personnes)</b>	<b>450 € (T-shirts, 2 repas et 3 ravitaillements pour 3</b>
<b>Monoplace en relais personnes)</b>	<b>400 € (T-shirts, 2 repas et 3 ravitaillements pour 2</b>
<b>Biplace en relais personnes)</b>	<b>600 € (T-shirts, 2 repas et 3 ravitaillements pour 4</b>

**Ce tarif comprend la location d'un tracker GPS . Une caution de 150 € sera demandée.**

**En cas d'annulation de la course par l'organisation pour force majeure, un remboursement de 75 % de l'inscription ou un report sur l'édition suivante sera proposé.**

### **Divers**

**Il sera strictement interdit de bivouaquer sur les îles car les oiseaux ligériens seront en période de nidification.**

**Tout manquement au règlement énoncé ci-dessus pourra faire l'objet d'une exclusion par la direction de course, sans dédommagement.**

***Un topo guide très complet réalisé par Jean-François SOUCHARD vous sera très utile, voire indispensable.***

**<https://imagesdeloire.fr/produit/la-loire-vue-du-fleuve-guide-de-randonnee-nautique/>**